



La fenêtre devient bcp plus petit suite un travaux réhabilitation

Par **CONPSEN**, le 10/06/2021 à 11:13

Bonjour,

Voici ma situation :

Nous sommes locataires d'un logement HLM où il y a des travaux de réhabilitation sont en train de dérouler. L'objectif est d'ajouter l'isolation extérieure, de changer les fenêtres et portes pour un "plan climat".

La fenêtre actuelle du salon mesure de 256 cm de large et 192 cm de haut, elle est bien suivi la forme de mon salon donc la lumière de cette pièce est parfaite, en hiver, même le temps plus froid s' il fait beau, mon chauffage même pas besoin s'allumer et pour l'été, si il est trop chaud, on a simplement fermée le volet donc c'est très confortable.

Nous ne disposons pas de télé à la maison, car la plupart de temp on est en lecture ou on dessine, moi et ma femme nous somme l'artiste et mon fils de 11 ans lui aussi, on dessine ensemble au moins 4 ou 5 heure par jour, la lumière de la pièce est superbe pour nous. Mais ils vont changer ma fenêtre à une taille beaucoup plus petite de 205 cm de large et 180 m de haut à cause de l'isolation qui a une épaisseur de 22 cm de chaque côté, c'est complètement changé.

Le projet de travaux est suivi par un cabinet d'architecture en 2017 et se fait par une jeune fille qui est diplômé en 2015, j'avais demandé l'information ailleurs à des professionnels, après avoir parlé avec quelques architectes expérimentés. On dit que la fille qui manque d'expérience et la réduction la taille de fenêtre à beaucoup plus petite n'est pas intelligent.

J'ai proposé de changer le matériel d'isolation de 20 cm actuel à 8 cm pour les deux côté de mon terrasse, comme ça ne changera pas trop de largeur de ma fenêtre, ce dernier celui de 8 cm d'isolation, ils ont utilisé pour la mur d'extérieur de mes chambres et ça marchait très bien, mais le conducteur de travaux qui m'avait refusé car c'est une décision déjà vérifiée par le bureau de contrôle et mon bailleur RIVP, la fenêtre est déjà fabriquée.

Je voudrais savoir si quelqu'un sait ce que je peux faire pour éviter que ma fenêtre de salon devienne trop petite ? Effectivement ça changera notre vie quotidienne.

Merci beaucoup d'avance.

Cordialement.

Par **amajuris**, le **10/06/2021 à 11:44**

bonjour,

l'isolation des bâtiments d'habitation est une obligation si le propriétaire engage des gros travaux d'isolation.

dans les bâtiments existants, la meilleure solution et la plus efficace, est l'isolation extérieure, même si cela réduit un peu la lumière intérieure.

modifier les caractéristiques prévues de l'isolation n'est pas dans le pouvoir d'un conducteur de travaux.

un appartement d'habitation n'est pas prévu pour être un atelier d'artiste.

dans votre situation, je ne vois pas de solution à votre situation à part chercher un autre appartement.

salutations

Par **goofyto8**, le **10/06/2021 à 12:04**

Les habitations HLM devant être isolées par l'extérieur, l'épaisseur de l'isolant est normalisée et il est interdit d'en choisir une autre.

[quote]

un appartement d'habitation n'est pas prévu pour être un atelier d'artiste.

[/quote]

Ah bon ?

source ?

Par **amajuris**, le **10/06/2021 à 12:08**

dans un atelier d'artiste, les conditions de lumière sont particulièrement étudiées, ce qui n'est pas le cas d'un simple logement d'habitation.

pas besoin de source, la logique suffit.

Par **Tisuisse**, le **10/06/2021 à 14:24**

Bonjour,

à CONPSEN,

Les travaux sont décidés par le bailleur. C'est lui qui choisi et fait fabriquer les fenêtres donc, comme dit précédemment :

- 1 - vous ne pouvez rien choisir, rien décider, rien modifier, ce n'est pas de votre ressort,
- 2 - vous ne pouvez qu'accepter cet état de fait ou vous trouver un autre logement.

Par **Visiteur**, le **11/06/2021 à 11:21**

Bonjour

Ce qu'il y a d'étonnant dans votre affaire, c'est l'épaisseur d'isolation en contour de fenêtre.

Personnellement, j'ai fait l'iso extérieure, pour l'encadrement de fenêtre, il y en a 8cm de perte seulement contre 16 en façade..